

Les Brèves Félines

République Française - Département de la Loire - **Mairie de Saint Marcel de Félines**

☎ 04-77-63-23-35 / mairie@saint-marcel-de-felines.fr

www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 63 – 1er trimestre 2024

NUMERO 63

AVRIL 2024

EDITO

Échelon démocratique souvent délaissé, institution décriée et certainement perfectible, l'Union européenne reste le symbole d'une volonté de coopération et de solidarité entre des pays habitués à la permanence des conflits armés. Sur les ruines d'un continent exsangue et traumatisé, des hommes et des femmes ont osé le pari de la paix en Europe. Il nous appartient de poursuivre cet idéal en déposant un bulletin dans l'urne.

Le dimanche 09 juin, nous vous accueillerons dans la salle du conseil pour le scrutin des élections européennes.

Le Maire, Frédéric LAFOUGERE.

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

- **Horaires d'ouverture :**

Lundi, mardi, mercredi de 8H00 à 12h00

Vendredi de 13h30 à 18h30

- **Contact :**

mairie@saint-marcel-de-felines.fr

04 77 63 23 35

Site internet : www.saint-marcel-de-felines.fr

- **Secrétaires :**

Mme Dominique DUTOUR

Mme Amélie MATHELIN

- **Maire :** Frédéric LAFOUGERE

1ère Ajointe (Affaires sociales et scolaires) :

Mme Maryline VERNE

2ème adjoint (Services techniques) : M. Sébastien DELMAS

3ème adjoint (Urbanisme) : M. Sébastien ALLIER

Prise de RDV auprès du secrétariat.

Marché : Mardi à partir de 16h30.

POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Nouveaux arrivants, nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de mairie afin de faciliter votre installation.

Lors de votre installation, pensez :

- à vous inscrire sur les listes électorales
- déclarer votre arrivée aux services : de la SAUR (pour l'ouverture d'un compteur), de la Communauté de Communes de Forez Est pour le ramassage des ordures ménagères et la déchetterie.
- Télécharger l'application illiwap, vous retrouverez toutes les informations de la commune

LA MAIRIE RECRUTE !

La commune reconduit le recrutement d'un contrat lycéen/ étudiant (à partir de 16 ans) pour les mois de juillet et/ou août.

Les jeunes recrutés travailleront essentiellement avec les personnels voirie/espaces verts.
Nous invitons les jeunes félines-félinos à apporter un CV et une lettre de motivation en mairie

avant le 26 mai 2024.

LOCATION SALLE

↳ Salle du Temps Libre

- Félinois : 250 €
 - Personnes extérieures : 480 €
 - Associations locales : gratuit mais obligation de souscrire aux frais de nettoyage (50€)
- Arrhes 50% à la signature du contrat de location

Pour plus de renseignements (caution etc...) contactez la mairie au 04 77 63 23 35.

ECOLE

- **Contact : 04 77 66 24 53**
Semaine de 4 jours
- Garderie matin : à partir de 7h00
- Garderie soir : jusqu'à 18h30
- Service de restauration cantine

BIBLIOTHEQUE

- Mardi de 17h à 18h30
- Samedi de 10h à 11h30

DEFIBRILLATEURS

Il est rappelé que 4 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- la Salle du Temps Libre
- le terrain de Foot
- devant la crèche
- la Ruche

PETITE ENFANCE

- **Crèche Les Petits Félin**

Contact 04 77 64 72 90

Directrice : Aurélie GIROUDON

Mail : lespetitsfelines@forez-est.fr

- **Guichet unique**

Un service pour vous accompagner.

Contact : 04 77 94 26 29

guichet.pe@forez-est.fr

Vie communale

REFECTION DE LA TOITURE DE LA RUCHE

La toiture du bâtiment « La Ruche » a été totalement refaite par la société l'Atelier de couverture, ainsi que la zinguerie et celle du bâtiment du restaurant.

Cette opération a été financée avec l'aide de l'Etat, du Département de la Loire et de la Communauté de Communes de Forez Est.



MICRO FOLIES

La semaine de la Micro-Folie aura lieu sur la commune du **17 au 21 juin**.

Rendez-vous au Foyer la Roche Félines, qui l'accueillera.

Qu'est-ce que la Micro-Folie ?

Le projet s'articule autour d'un musée numérique, réunissant plusieurs milliers de chefs-d'œuvre de nombreuses institutions et musées nationaux et internationaux.

En visite libre ou en mode conférencier, le musée numérique est particulièrement adapté aux parcours d'éducation artistique et culturelle.

La Micro-Folie c'est aussi un espace de réalité virtuelle qui propose une sélection de contenus immersifs à 360°. Sensations et découvertes garanties !



PIEGEAGE DU FRELON ASIATIQUE

Des pièges sont à disposition des apiculteurs souhaitant protéger leur ruches. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

CRITERIUM DU DAUPHINE

Le mercredi 5 juin 2024, la 4ème étape de la course cycliste du critérium du Dauphiné traversera notre commune sous la forme d'un contre la montre individuel. Le parcours relie Saint Germain Laval à Neulise et traversera notre territoire depuis Sice, passera à la Re-route, remontera et traversera le village par la D5 et partira en direction de Saint Just la Pendue. Vous pourrez venir assister à la course et encourager les coureurs qui passeront un par un ! Nous attirons votre attention sur le fait que la circulation automobile sera impactée ce jour-là sur le secteur, le parcours emprunté par les coureurs étant fermé à la circulation entre 12h15 et 17h30.

PLANTATION ARBRES FRUITIERS

Début mars, le verger communal a été étoffé par la plantation des arbres des enfants nés en 2023. Cette année a vu l'arrivée de 9 bébés sur la commune.

Philippe, l'employé communal, était présent pour faciliter la plantation et les élus et les enfants du CME ont également accompagné cette joyeuses cérémonie.

Ainsi, nous souhaitons la bienvenue à Alix, Antonin, Clément, Elise, Lucile, Lola, Marceau, Martin et Timaé.



114 NUMERO D'URGENCE UNIQUE RESERVE AUX PERSONNES MALENTENDANTES? APHASIQUES, ETC...

Le 114 est le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7. Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ? Contactez immédiatement URGENCE 114. Le 114 gèrera votre alerte en lien direct avec le service d'urgence le plus proche.

Le 114 est le numéro d'urgence unique, national et gratuit, accessible en visio, tchat, images et SMS. Des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence (SAMU, pompiers, police, gendarmerie) le plus proche.

<https://www.info.urgence114.fr/>

Comment contacter le 114 ?

Plusieurs moyens de contacter URGENCE 114 : via l'application, le site internet ou par SMS.

- Sur notre application URGENCE 114 à télécharger sur votre store
- Sur notre site internet : urgence114.fr
- Par échange SMS avec 114 en destinataire

• Expliquez votre problème et répondez aux questions du 114. Passé 1 min sans réponse, renvoyez un SMS.

Format de publicité	Professionnels avec adresse professionnelle ou personnelle sur Saint Marcel de Félines		Autre professionnels
	Tarif pour 1 parution	Tarif pour parution annuelle	Tarif pour 1 parution
8 ^e de page	10 €	30 €	20 €
¼ de page	25 €	90 €	50 €
½ page	60 €	/	120 €
Page entière	150 €	/	/

Les brèves sont dorénavant étoffées d'encarts publicitaires à destination des artisans, commerçants, producteurs...
 Les sommes collectées seront prioritairement affectées aux actions solidaires (aînés, jeunes, solidarité) ; coûts déduits des frais d'impression. Pour tout renseignement, prendre contact avec la mairie.

L'OFFICE DE TOURISME FOREZ EST FAIT LE PLEIN DE NOUVEAUTES !

UN NOUVEAU SITE WEB

L'office de tourisme Forez-Est a lancé cet automne son tout nouveau site web : www.rendezvousenforez.com. Commun avec l'office de tourisme Loire Forez, il remplace désormais les anciens sites de Forez-Est Tourisme. Il s'agit d'une interface moderne et complète qui rassemble en un [seul les différents sites](#) de l'office de tourisme Forez-Est : le site générique, le site rando, le site visites et le site pro. Les utilisateurs retrouvent donc désormais sur une seule adresse l'intégralité de l'offre touristique du Forez ainsi que les services des offices de tourisme tels que la boutique et la billetterie. L'objectif est également la promotion de la marque Rendez-vous en Forez et du Forez comme destination touristique. Ce site web est bien entendu également à destination des habitants du territoire, qui pourront y retrouver les prochaines manifestations, acheter leurs billets pour les saisons culturelles du territoire et des produits locaux sur notre boutique en ligne, trouver un circuit pour leur prochaine randonnée...

UNE NOUVELLE EDITION POUR "RANDONNEZ EN FOREZ-EST"

Le guide de randonnées pédestres "Randonnez en Forez" fait peau neuve ! Une toute nouvelle édition va sortir pour les vacances de printemps avec un nouveau design aux couleurs de Rendez-vous en Forez et une mise à jour des 60 circuits contenus dans le guide. Les sentiers pédestres sont en cours de rebalilage, et ce avec pour objectif de passer aux normes nationales de la FFRando. Les sentiers du GRP® Terre de Tisseurs en Forez seront également disponibles dans cette nouvelle édition.

Une carte VTT est également prévue pour le printemps. Elle recensera 720 km de sentiers balisés à travers 37 circuits de 5 à 37 km. Différents niveaux de difficulté seront proposés, ainsi que des circuits adaptés aux Gravel bike et VTT à assistance électrique.

UN NOUVEAU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE A FEURS

Le bureau d'information touristique de Feurs vient de déménager ! Retrouvez le désormais place de la Boaterie dans des locaux flambant neufs.

ET TOUJOURS DES SERVICES TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Billetterie : Les quatre bureaux d'information touristique proposent la vente de billets pour les saisons culturelles du territoire (Scène en Forez, le Château du Rozier et le KFT à Feurs, les Foréziales à Montrond-les-Bains, l'Escale à Veauche, le théâtre à Chazelles-sur-Lyon...) mais également pour les événements et spectacles ponctuels.

Boutique : Vous retrouverez dans les quatre bureaux une boutique avec un large choix de produits liés au territoire : produits artisanaux, cartes cadeaux pour des sorties locales, chèques cadeaux pour les commerces de Feurs, guides de randonnées...

Visites : L'office de tourisme Forez-Est organise des visites guidées pour découvrir le territoire. D'avril à novembre, de nombreuses visites variées (visites d'entreprises, visites patrimoniales, visites spéciales familles, balades à vélo...) sont programmées dans le cadre des Détours de Forez-Est.

Randonnées : Sentiers pédestres balisés, circuits réservés aux VTT, sentiers thématiques, chemins de grande randonnée... pas moins de 1500 km de sentiers sont répertoriés sur Forez-Est.

Tous ces services sont à retrouver également sur www.rendezvousenforez.com.



COMMEMORATION 19 MARS

La commémoration célébrant le jour anniversaire de la fin des combats en Algérie a eu lieu le 19 mars au monument aux morts. Cette date est définie comme la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Les enfants élus au CME ont comme à leur habitude participé à la cérémonie en citant les noms des Félineois tombés au combat lors des différents conflits. Cette commémoration a été marquée par la décoration de deux anciens combattants de la croix du combattant, Monsieur Lucien Fanny et Monsieur Jean Paul Chambriard. Les discours portés par Monsieur Edouard Durand au nom des anciens combattants et par Monsieur le maire ont témoigné des atrocités des combats, de l'absurdité et de la folie qui s'emparent des hommes à certains moments de l'Histoire, et ont porté un message de paix, à l'heure où des signaux extérieurs se veulent belliqueux.

Le verre de l'amitié a ensuite été partagé entre les participants, la municipalité remercie chaleureusement les Félineois présents pour ce devoir de mémoire.



ECOLE

Cette année 2023/2024, les classes de Véronique Magaud (CM1, CM2) et Sevkiye Celen (maternelle PS MS), travaillent sur la biodiversité avec la Ligue de l'Enseignement, projet soutenu financièrement grâce au Conseil départemental et le projet ligérien par nature. Les deux classes ont bénéficié d'une animation à l'école sur la découverte de la biodiversité (réalisée en février) et se rendront au mois de mai à la gravière de Matel pour découvrir la faune et la flore des bords de Loire. Ce dispositif vise à sensibiliser les enfants aux questions environnementales et à la nature qui les entoure.



Inscriptions année scolaire 2024/2025

La campagne d'inscription est ouverte!

Vous habitez à St Marcel de Félines et vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée prochaine, prenez contact dès que possible avec la Directrice :

par téléphone 04 77 66 24 53 ou

par mail ce.0420758w@ac-lyon.fr.



CONDUCTEURS, RALENTISSEZ !

La pratique d'une vitesse excessive trop souvent constatée sur nos petites routes et chemins sans visibilité nous questionne depuis longtemps. Trop d'incidents, proches des zones les plus habitées, et circulées nous ont été signalés. En conséquence, et avant que l'incident ne devienne accident, des aménagements routiers et des modifications de priorité de carrefours seront prochainement réalisés à Félines, La Philipponnière ainsi qu'au centre bourg.

Automobilistes, motards, agriculteurs, cyclistes, randonneurs, soyons responsables, partageons tous les chemins de notre belle campagne en sécurité ! Merci.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Nous avons pratiquement finalisé notre projet d'aménagement autour de la maison du temps libre. La partie terrain de foot a été ré-engazonnée par les agents communaux et les filets ont été re suivis. Très prochainement, le terrain de basket sera matérialisé au fond du parking et les panneaux posés, également par les agents (C'est pour permettre cette installation que les différents containers ont été déplacés). Nous espérons que chacun pourra pleinement profiter de ce lieu de loisirs et de rencontre.

(Absente sur la photo: Lisa)



MARCHE HEBDOMADAIRE

Votre marché local a repris depuis mi-février. Cette année, nous allons vous proposer tout au long de l'année des animations pour rythmer les saisons. Soyez attentifs ...

Les dates à retenir :

Le 9 avril la fête du printemps,

Le 18 juin fête de la musique,

Le 2 juillet vacances,

Le 10 septembre la rentrée,

Le 15 octobre Halloween,

Le 26 novembre fête de l'Automne,

Le 17 décembre le marché de Noël.

De plus, nous avons décidé de mettre en place un calendrier car chaque producteur ne sera pas forcément présent tous les mardis.

1er mardi de chaque mois :

EARL du Moulin à vent : viandes locales

La ferme de l'Oasis maraichage bio local *

La ferme des Brindilles : petits fruits, tisanes et confitures*

La ferme des Pins qui dansent : fromages et yaourts de

Brebis

2ème mardi de chaque mois :

Nelly épicerie ambulante

Betty fromages de vache et chèvre

Le 2001 : Spécialités portugaises

La ferme de l'Oasis maraichage bio local*

La ferme des Brindilles : petits fruits, tisanes et confitures*

La ferme des Pins qui dansent : fromages et yaourts de

Brebis

3ème mardi de chaque mois :

EARL du Moulin à vent viandes locales,

L'affûteur du Forez : affûtage de couteaux, ciseaux mais aussi outils tranchants

La ferme de l'Oasis maraichage bio local*

La ferme des Brindilles : petits fruits, tisanes et confitures*

La ferme des Pins qui dansent ; fromages et yaourts de Brebis

4er mardi de chaque mois :

La ferme de l'Oasis maraichage bio local*

La ferme des Brindilles : petits fruits, tisanes et confitures*

La ferme des Pins qui dansent ; fromages et yaourts de Brebis

* en fonction de la clémence de la nature et de la disponibilité des produits

DEPART A LA RETRAITE DE BERNADETTE THOMAS

Bernadette Thomas a fait valoir son droit à la retraite. Collègues, enseignants et élus sont venus à cette occasion l'accompagner à tourner cette nouvelle page. Pour toute une génération d'enfants, Bernadette restera un des piliers de l'école félineoise : cantinière connaissant les goûts de chacun, préparant des repas de Noël fastueux, accompagnant les fins de repas de succulentes meringues ou de bananes au sucre! Nous souhaitons à Bernadette tout le meilleur dans sa nouvelle vie de jeune retraitée !



RAPPELS

Avant de débiter tous types de travaux (plantations, élagage d'arbres, extension, mur de clôture, terrassement...), la réglementation impose de réaliser des démarches préalables afin d'identifier les réseaux potentiellement présents sur la zone du chantier.

En tant que particuliers, le site <https://www.declarermonchantier.fr/> vous permet d'effectuer cette déclaration gratuitement.

Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire.

Pour l'inscription, elle doit se munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.



Vous souhaitez suivre les actualités et les manifestations de votre commune...

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante:
mairie@saint-marcel-de-felines.fr
par téléphone au 04 77 63 23 35 ou venir en mairie

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre page facebook : Commune de Saint Marcel de Félines, sur Illiwap et notre site internet www.saint-marcel-de-felines.fr



Vie associative

PETANQUE DU MORILLON : REAMENAGEMENT AU LOCAL APRES TRAVAUX

Après les travaux de réhabilitation du local pétanque, les licenciés ont pu de nouveau réinvestir les lieux.

Cette nouvelle saison a vu l'arrivée de deux nouvelles personnes de Saint-Marcel de Félines. D'autres membres en tant que vétéran seront les bienvenues également : n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous jouons tous les mercredis à partir de 14h 00, sur nos jeux à côté du terrain de foot.

Pierre desar-
Président de la
du Morillon.

Contact :
06 48 34 19 66.



meaux,
boule



DON DU SANG

Grande satisfaction des organisateurs et du personnel de l'EFS puisque 178 dons ont été prélevés lors de la 1ère journée du 22 mars 2024.

Opération parrainage Don du Sang :

Depuis 2021, l'antenne de St Just la Pendue/Ste Colombe sur Gand / St Cyr de Valorges / St Marcel de Félines, a augmenté son nombre de donneurs de 50%. L'action menée par Anthony Cortey n'y est pas étrangère et le soutien des membres des « Echappées d'Anthony » est un vrai plus.

Cependant, le travail de l'ensemble des bénévoles des quatre villages de l'association des donneurs de sang est aussi à souligner dans cette évolution grâce à une belle solidarité.

Si nos résultats sont parmi les meilleurs de France, il reste encore beaucoup à faire. Aussi, pour sensibiliser les personnes qui ne donnent pas leur sang, nous comptons sur vous...

Nous comptons sur votre pouvoir de persuasion pour motiver de nouveaux donneurs. Notre prochaine collecte aura lieu le 14 juin. Nous vous proposons de parrainer un ami, un voisin, un membre de votre famille pour sauver encore plus de vies. Le jour de la collecte, lors de votre arrivée, vous nous signalerez que vous êtes parrain/marraine d'un nouveau donneur. Votre concours est indispensable pour continuer à porter cette cause au niveau qu'elle mérite.

Très cordialement.

Les donneurs de sang.

Pour être donneur il faut :

Avoir 18 ans, être en bonne santé, peser moins de 50 kg et se présenter au secrétariat muni d'une pièce d'identité.

Vous pouvez prendre RDV sur le site : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/103401/sang>

Prochaine journée de prélèvement le 14 juin de 15h00 à 19h00 à St Just la Pendue.

Saint Marcel de rangement.

Merci à tous les donneurs.



CLASSES EN 4

Les personnes intéressées pour participer à la fête des classes le samedi 5 octobre sont invitées à se faire connaître en mairie dès à présent.

En effet, à ce jour, aucun classard ne s'est manifesté pour lancer l'organisation. Si au **1^{er} mai, date butoir**, trop peu de retours nous sont parvenus, la salle du Temps Libre, pré réservée pour cette manifestation sera remise à la location.

Merci pour votre compréhension.

COMITE DES FETES

Le 3 mars dernier, le comité des Fêtes a tenu son assemblée générale. Cette réunion a été l'occasion de dresser le bilan de l'année 2023, de renouveler le bureau, et d'envisager les perspectives pour 2024.

Le bureau est désormais composé de Bénédicte Delmas et David Odouard, qui assument la coprésidence, de Joannès Lafouère en tant que trésorier, succédant à Élodie Charlat, et enfin Nathan Odouard, qui occupe le poste de secrétaire.

Au cours de cette assemblée, nous avons discuté du calendrier des manifestations pour l'année 2024 et des modifications qui y seront apportées. En effet, le concours de pétanque initialement prévu le 15 juin devrait être déplacé ultérieurement dans l'année. Nous vous donnons donc rendez-vous le 15 juin pour une nouvelle manifestation sur le thème de la fête de la musique. Un groupe local sera présent pour animer cette soirée. Nous vous communiquerons bientôt plus de détails à ce sujet.

Le Bal des jeunes, notre première manifestation de l'année, s'est déroulée le 20 janvier dernier. Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu présent.

Nous tenons également à rappeler que le comité des Fêtes propose tout au long de l'année un service de location de différents matériels pour vos événements (vaisselle, chapiteau, tables, bancs, etc.).

Enfin, nous souhaitons remercier les nouvelles personnes qui ont manifesté leur intérêt pour le comité des Fêtes lors de cette assemblée. Notre association a pour objectif de faire vivre le village à travers diverses manifestations. Toute personne intéressée est la bienvenue pour rejoindre notre équipe de bénévoles.

À bientôt,

Le comité des Fêtes.

Mail : comitedesfetes.felinois@gmail.com

BIBLIOTHEQUE

Prochaines dates à retenir pour les animations bibliothèque :

- Deambulivre les 6 avril, 4 mai, 1er juin et 6 juillet
- Raconte tapis les 13 avril, 25 mai, 8 juin et 13 juillet.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles n'hésitez pas. Contact : 06 76 02 29 14.

SOU DES ECOLES

Le Sou des écoles remercie toutes les personnes présentes au loto. Grâce à vous, nous avons pu passer une agréable soirée et par la même occasion faire des bénéfices importants pour les sorties scolaires de nos petits écoliers !

Dimanche 2 juin, le Sou des écoles organise une brocante dans notre village. Une buvette ainsi qu'un casse-croûte vous seront proposés dès le matin. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !



RESTAURANTS DU COEUR

RESTOS DU CŒUR : LES JARDINS PARTAGÉS

Les centres de Neulise et de Balbigny ont un projet commun : créer des **jardins partagés**. Produire et récolter des produits frais tout au long de l'année.

Pour cela, nous avons besoin de bras et de bonne volonté.

Aussi nous lançons un appel à tous les bénévoles ayant des talents de jardinier, un peu de temps à partager avec d'autres et pouvant être intéressés par ce projet. Si cette petite annonce fait écho en vous, n'hésitez pas à nous appeler au

[07 64 24 51 93](tel:0764245193)

Nous serons ravis de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Si vous avez du **matériel de jardinage** à nous donner, nous sommes preneurs.

Un grand merci à tous

Les Restos du Cœur



ETANG DES CARPILLONS

L'association a effectuée un lâcher de truite à l'occasion de l'ouverture de la pêche le 6 avril dernier, ce ne sont pas moins de 40kg de truites, 50 kg de gardons et 30kg de tanches qui ont rejoint l'étang.



Ados, actifs, ou retraités vous êtes les bienvenus si vous souhaitez renforcer l'équipe de bénévoles.
Contact : Cyrille BERTHOLET (06 14 92 07 89)
Président de l'association.



TELETHON 2023

Samedi 25 novembre 2023 a eu lieu notre 24^e téléthon.

Les randonnées organisées par les Pas Pressés ont connu un beau succès. Les inscriptions étaient en forte progression par rapport à la précédente édition puisque 247 marcheurs ont été totalisés sur les trois circuits proposés. Le club des Chevreuils et le groupe marche nordique étaient bien représentés également.

La veille la salle du temps libre a accueilli les 80 écoliers du village qui ont participé aux différents ateliers sportifs sur le thème du muscle.

De nombreux stands attendaient les visiteurs qui pouvaient déguster la soupe aux choux, le boudin, les crêpes, ou acheter des enveloppes surprises. Le chocolat chaud et le café étaient servis par le club ados félinos.

Un bénéfice de 5546€02 a été remis à l'AFM.

Ce résultat méritait bien de se rassembler le vendredi 26 janvier 2024 pour un téléthon-merci.



Partenaires, bénévoles, associations et la municipalité étaient invités pour un moment convivial avec compte-rendu et diaporama qui retraçait cette journée. Les remerciements chaleureux ont été le point fort.

Christian Bas et Christine Job responsables de l'AFM Loire Nord nous ont honorés de leur présence. Dans leurs propos, Christian Bas a fait ressortir l'implication de toutes les générations félinosises en particulier l'école et les ados, Christine Job, membre du conseil d'administration nationale, a parlé au nom des familles, sur l'avancée des recherches et n'a pas trouvé de mot plus fort que MERCI à adresser à la trentaine de personnes présentes. Le verre de l'amitié avec bugnes offerts par des bénévoles a clôturé cette soirée riche en émotions.

Rendez-vous est donné pour la 25^e édition le samedi 23 novembre 2024.

CHEVREUILS FELINOIS



Les chevreuils félinos se sont réuni(e)s le vendredi 12 janvier à l'occasion de leur Assemblée Générale, à la salle du temps libre.

Après un bilan financier et moral positifs, le bureau a été renouvelé et une nouvelle équipe est désormais à l'œuvre : Sébastien Lefebvre en tant que secrétaire, Sandrine Verne en tant que trésorière et Marika Romeyer en tant que présidente. L'équipe dirigeante est épaulée par un bureau renforcé de deux nouveaux membres actifs.

Cette AG a été l'occasion de célébrer le dixième anniversaire du club de course à pied. Une vidéo rétrospective a été diffusée, un T-shirt souvenir et un repas suivi de la dégustation d'un number cake a été offerts aux licencié(e)s.

10 ans déjà qu'une quarantaine d'adhérents et adhérentes participent à la sortie dominicale sur les chemins de notre commune ou sur

celle de Balbigny (et parfois sur des communes aux alentours comme récemment Vendranges, Neulise ou ST Priest la Roche).

10 ans de souvenirs, de sorties du dimanche, de courses en tout genre, de trails, de marathons, de défis personnels ou collectifs...

La nouvelle équipe s'attelle à l'organisation du trail. Après avoir initialement été envisagé le 5 mai, mais faute de secouristes disponibles, une nouvelle date à l'automne est recherchée. Nous vous donnerons des nouvelles dans les prochaines brèves...



LES PAS PRESSES TOUJOURS AUSSI ACTIFS



Ils sont en moyenne une bonne trentaine à se retrouver en 2 groupes, les mercredi après-midi, pour randonner à Saint Marcel ou dans les villages environnants...

Les séances de marche nordique se déroulent les mardis après et les samedis matin sous la conduite de Laurent et Patrick ; de nombreuses autres sorties sont également organisées, les premiers jeudi du mois, parfois le samedi, une fois en refuge et même en voyage dans le Gard...

Les "Pas Pressés" participent aussi à la protection de l'environnement en participant à l'opération "Loire Propre" avec les chasseurs et les pêcheurs et surtout à la conservation et à l'entretien des chemins félinos, ils étaient encore 15 pour une "corvée fossés" le mardi 12 mars.

Si vous avez un peu de temps libre et si vous aimez marcher, n'hésitez pas à rejoindre notre groupe (rens. B.Bissuel : 04/77/70/92/57)



Une centaine de participants à la 4^e marche nordique des "Pas Pressés"

Même si le nombre de participants reste stable par rapport aux années précédentes, le 4^e essai n'aura pas permis d'atteindre le chiffre maximum souhaité de 300 ; plusieurs raisons peuvent sans doute l'expliquer : les inscriptions demandées à l'avance, avec une mauvaise météo annoncée depuis plus d'une semaine ; la programmation un samedi matin, ou plus sûrement le type de randonnée pour lequel les randonneurs ne se déplacent pas.

Nul doute que le groupe saura rebondir et qu'une nouvelle organisation liée à la randonnée pourra être mise sur pied en 2025, mais toujours dans la limite des 300 inscriptions.

Le partenariat très apprécié de la Mutuelle Aesio a cependant permis de récompenser tous les marcheurs qui avaient répondu au questionnaire relatif à la santé.

Les organisateurs et les marcheurs étaient aussi très satisfaits de l'ambiance conviviale de cette manifestation qui se déroule sur de très beaux chemins, et c'est bien là l'essentiel.



DES RISQUES AVÉRÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE ET UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE DES CITOYENS.

L'ENTRETIEN DU JARDIN

Il génère en moyenne **160 kilos** de déchets verts par personne et par an en France. Parmi eux, **830 000 tonnes** de déchets verts sont encore malheureusement brûlés chaque année. (Source : ADEME).



QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

La pollution atmosphérique cause **40 000 décès prématurés** en France par an (60 000 pour le tabac) soit huit mois d'espérance de vie en moins par habitant.



De nombreuses pathologies sont liées à une qualité de l'air dégradée : asthme, allergies, diabète de type II, maladies cardiovasculaires, cancer du poumon.

On suspecte également la qualité de l'air dégradée comme responsable de cancers du sein et maladies neuro-dégénératives. (Source : Santé Publique France).

EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES



50 kg

de végétaux brûlés à l'air libre (environ 5 sacs de 60 litres de déchets verts)

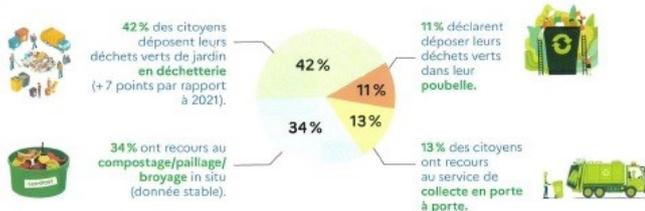


23 000 km parcourus par une voiture essence et diesel récente en circulation urbaine

(Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes).

UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

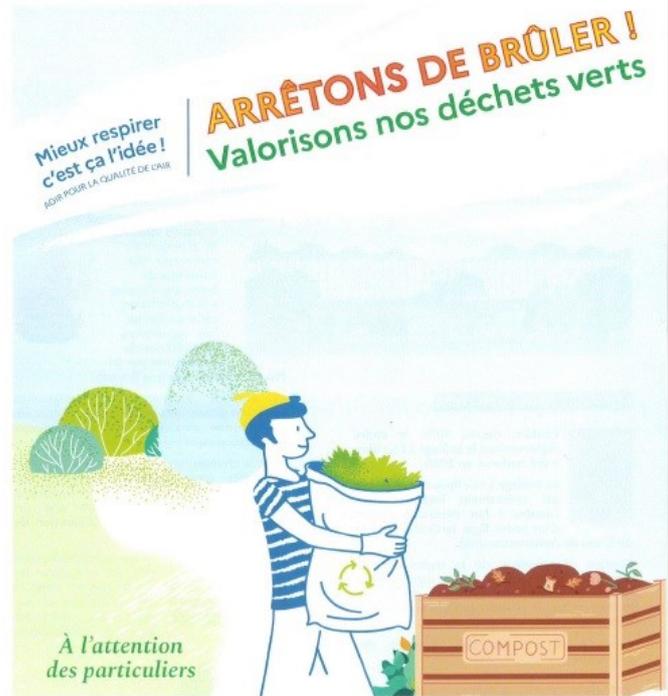
Si on estime que 15% des personnes possédant un jardin enfreignent encore la loi, il semble que les pratiques de gestion des déchets verts évoluent positivement. En 2022, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, les modes de gestion des déchets verts se répartissent de la façon suivante :



(Source : baromètre de l'ADEME)

Direction régionale de l'environnement, de l'énergie et du climat Auvergne-Rhône-Alpes | 10, rue de la République | 63000 Clermont-Ferrand | 04 77 22 25 00 | www.ademe.fr

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



Une pratique à proscrire, passible d'amende

LES DÉCHETS VERTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont les résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres et d'arbustes, ou issus du résidus du débroussaillage et du fauchage et d'autres végétaux issus de vos jardins et espaces verts.



LE BRÛLAGE, UNE PRATIQUE POLLUANTE

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants dont certains cancérigènes et d'autres responsables du changement climatique. Elle contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, responsable de 40 000 décès prématurés par an. (Source : Santé Publique France).



La pratique a donc des conséquences sanitaires graves notamment lors des épisodes de pollution atmosphérique où elle accroît significativement les pics de pollution.

Avec le changement climatique qui s'accroît, des étés caniculaires, la sécheresse qui s'accroît, le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre devient aussi une préoccupation en matière de prévention des incendies.

Enfin, la combustion des déchets verts émet des gaz à effet de serre, tel que le dioxyde de carbone, qui contribue aussi au dérèglement climatique.



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Existant depuis 1976, le cadre réglementant le brûlage à l'air libre a été renforcé en 2020. Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année. Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-21-1 du Code de l'environnement).

Chaque département de la région dispose d'arrêtés préfectoraux qui réglementent le brûlage à l'air libre au regard des enjeux qualité de l'air et incendie propres au territoire concerné.

Retrouvez-les sur les sites internet des préfetures.

DES SANCTIONS RENFORCÉES



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est formellement interdit pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 750 €.

Vos déchets verts sont des ressources !

Choisissez des solutions adaptées à vos besoins et respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables (la majeure partie des déchets de cuisine et certains déchets ménagers non alimentaires).

Le compost est un engrais naturel de qualité pour vos plantations, il améliore la structure du sol et l'enrichit en matière organique, favorisant la vitalité de vos plantations.

Tout ce qu'il faut savoir pour réussir son compost



Pas de place pour un composteur traditionnel ? Optez pour un lombricomposteur ! Le lombricompostage est la transformation des déchets organiques en humus par l'action d'organismes tels que les vers de compost.

LE BROYAGE, LE PAILLAGE ET LE MULCHING

Petits et gros branchages broyés, herbe de tontes séchée et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage permet notamment de conserver l'humidité des sols et de réduire les arrosages. Il limite également la pousse des mauvaises herbes et améliore la qualité des sols.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile. Renseignez-vous !



Le saviez-vous ?

À partir du 1^{er} janvier 2024, les biodéchets doivent être compostés soit dans des bacs individuels, soit dans des points d'apport volontaires installés dans votre commune.

La tonte mulching consiste à laisser l'herbe finement coupée sur place et protège ainsi la pelouse de la sécheresse.

EN DERNIER LIEU, LE DÉPÔT EN DÉCHETTERIE

Tous les habitants de la région ont accès à une déchetterie à moins de dix kilomètres de leur domicile en moyenne. La majeure partie de ces déchetteries acceptent les déchets verts et se chargent de leur valorisation. Cette ressource organique peut ainsi être valorisée même si vous n'avez pas de jardin !

Où est située la déchetterie la plus proche de chez vous ?



SANTÉ : NOUVELLE APPLI !



VOTRE NOUVELLE APP DE SANTÉ AU QUOTIDIEN.

Découvrez comment l'environnement impacte votre santé. Protégez vous de la pollution de l'air, de l'eau, des UV ou du Pollen.

Téléchargez l'application :



QUE FAIT-ON



Application personnalisable avec des notifications adaptées à vos besoins



Des recommandations fiables et validées par le Haut Conseil de Santé Publique



Pas de publicité, pas de collecte de données, pas de frais, pas de création de compte.



Vente directe à la ferme VEAU & BOEUF Aubrac - Bio

Renseignements et Réservations :
 GAEC Côte Pardin - Aurélie & Fabrice Pardin
 367 chemin de Pierre Sèche 42122 Saint Marcel de Félines
 04 77 64 75 84 - 06 63 98 70 63 - cotpar@hotmail.fr

MANIFESTATIONS

AVRIL :

- Samedi 6 : Ouverture de la pêche.
- Samedi 13 : Raconte tapis.

MAI :

- Vendredi 3 : Vente de plançon du Sou des Ecoles, parking de l'école.
- Samedi 4 : Déambulivre
- Mercredi 8 : Commémoration de la fin de la Guerre 1939/1945, 11h, Monument aux Morts.
- Samedi 11 & dimanche 12 : Festival de Poésie et de Jazz, Château.
- Samedi 25 : Raconte tapis

JUIN :

- Samedi 1 et Dimanche 2 : Rendez-vous aux jardins (Visites du parc du château).
- Samedi 1er : Déambulivre.
- Samedi 1er à 16h : Représentation de "L'homme qui plantait des arbres" de la compagnie Cappella Forensis (Château).
- Dimanche 2: Brocante du Sou des écoles, Route du Morillon.
- Mercredi 5 : Passage de la course cycliste du Dauphiné.
- Samedi 8 : Raconte tapis.
- Dimanche 9 : Election européenne.
- Vendredi 14 : Don du sang à St Just la Pendue, 15h à 19h.
- Samedi 15 : Concert pour la fête de la musique avec le Comité des fêtes, La Ruche.
- Du 17 au 21 : Micro Folies, Foyer La Roche.
- Samedi 29 : Fête de l'école.